

Directives sur la formation de moniteurs J+S Équitation et de moniteurs B J+S Équitation / Entraîneurs de société Swiss Equestrian

Table des matières

1	Généralités	1
2	Définition.....	2
3	Compétence	2
4	Structure et durée de la formation	2
4.1	Structure de la formation	3
5	Exigences minimales	3
5.1	Exigences minimales pour accéder à la formation de moniteur J+S Équitation	3
5.2	Exigences minimales pour un moniteur J+S B/Entraîneur de société	3
6	Contenus de la formation et compétences	4
7	Examen des compétences	5
7.1	Qualification de moniteur J+S Équitation	5
7.2	Qualification de moniteur J+S B Équitation/Entraîneur de Swiss Equestrian	5
8	Répétition des examens des compétences.....	5
9	Reconnaissance / Diplôme	5
10	Formation continue.....	6
11	Conditions d'admission au cours d'introduction (CI) pour les professionnels du cheval titulaires d'un CFC et pour les personnes en reconversion professionnelle	6
12	Passerelles J+S Moniteur Équitation – J+S Moniteur Voltige	7
13	Exclusion de la responsabilité / Droit d'image	7
14	Désinscription de cours	7
15	Validité.....	8
16	Annexe: Aperçu J+S / Formation des entraîneurs Swiss Equestrian.....	8

1 Généralités

Ces directives contiennent le concept général de la formation de moniteur J+S Équitation et de moniteur J+S B Équitation correspondant à la formation d'entraîneur de société. Cette

formation de moniteur B permet d'obtenir le diplôme de la fédération « entraîneur de société Swiss Equestrian ». La formation de base de moniteur J+S Équitation est une formation qui couvre tous les types d'équitation et qui traite des thèmes généraux relatifs à l'activité de moniteur et aux thèmes J+S. Elle est suivie par la formation de moniteur J+S B/Entraîneur de société. Celle-ci est organisée en fonction de la discipline et elle exige des connaissances et des compétences approfondies. Pour la formation, les participants doivent amener un cheval.

2 Définition

Jeunesse+Sport (J+S) est le programme d'encouragement du sport de la Confédération pour les enfants et les jeunes de 5 à 20 ans.

Les monitrices et moniteurs J+S sont formés en collaboration avec l'OFSCO, les cantons et la fédération sportive concernée. Avec une reconnaissance de moniteur J+S au statut «valable» dans la discipline sportive concernée, les cours et les camps peuvent être enregistrés, ce qui permet d'obtenir des contributions de soutien. Celui/celle qui réussit sa formation de moniteur J+S B Équitation obtient en plus le titre de la fédération « Entraîneur de société Swiss Equestrian » qui lui ouvre la possibilité de suivre un cursus de perfectionnement jusqu'à la formation d'expert J+S et/ou de moniteur J+S avec le complément Sport de performance (entraîneur de la relève) qui permet d'accéder à la formation supérieure d'entraîneur en Suisse.

Les monitrices/moniteurs J+S Équitation sont des formatrices/formateurs pour la base et elles/ils sont en charge de la formation de base dans les clubs ou les exploitations équestres. Les moniteurs J+S B Équitation avec le titre d'entraîneur de société sont des monitrices et moniteurs disposant de connaissances et de compétences approfondies dans leur discipline.

3 Compétence

La formation J+S est définie par l'OFSCO (Office fédéral du sport) en collaboration avec Swiss Equestrian. La responsabilité de la mise en œuvre des cours de moniteurs J+S incombe aux associations régionales et aux associations spécialisées. Cette mise en œuvre est assurée en collaboration avec les cantons et Swiss Equestrian. La formation continue de moniteur J+S B/ Entraîneur de société est proposée par les associations régionales et spécialisées en collaboration avec Swiss Equestrian.

4 Structure et durée de la formation

Pour être reconnu comme moniteur J+S Équitation, il faut suivre la formation de base dans le sport équestre qui dure 12 jours répartis sur 2 ans. Les professionnels du cheval titulaires d'un CFC ainsi que les personnes qui souhaitent se reconvertis selon la définition du chapitre 11 ont la possibilité de suivre le cours d'introduction (CI) de 4 jours.

Ensuite, en fonction de la discipline, et à condition de remplir les conditions requises, il est possible d'enchaîner avec la formation d'entraîneur de société/moniteur J+S B qui permet de poursuivre sa formation J+S jusqu'à l'obtention du titre d'expert-e J+S et/ou du diplôme avec le complément Sport de performance (entraîneur de la relève).

4.1 Structure de la formation

Moniteur J+S :

1^{ère} année : module 1 et module 2 2× 3 jours
2^e année : module 3 et module 4 2× 3 jours diplôme : moniteur J+S Équitation

ou cours d'introduction de 4 jours pour les professionnels de la filière équine titulaires d'un CFC et pour les personnes en reconversion professionnelle selon le chapitre 11 : conditions d'admission au CI.

A l'issue de ces 12 ou 4 jours de formation, les participantes et les participants obtiennent la reconnaissance de moniteur J+S Équitation et ils peuvent annoncer et décompter des cours J+S. La formation peut être complétée en participant au cours de moniteur J+S B/Entraîneur de société (formation continue, et en suivant au moins un module J +S).

Moniteur J+S B/Entraîneur de société :

3^e année : modules 5 et 6 2× 3 jours diplôme : moniteur J+S B/entraîneur de société

5 Exigences minimales

5.1 Exigences minimales pour accéder à la formation de moniteur J+S Équitation

- Âge minimal 17 ans
- Certificat de secouriste
- Être titulaire d'au moins un des brevets d'équitation de Swiss Equestrian
- S'engager à donner régulièrement des entraînements/des cours
- Pendant la période de formation, un cheval correspondant aux exigences doit être à disposition (Les exigences définies dans la qualification pour devenir moniteur J+S sont enseignées et exercées au cours des deux années).

5.2 Exigences minimales pour un moniteur J+S B/Entraîneur de société

La formation de moniteur J+S B /Entraîneur de société est organisée de manière spécifique à la discipline et requiert des compétences différentes selon la discipline. Les conditions suivantes doivent être remplies avant le début du cours :

Diplôme d'équitation monte classique orientation dressage :

- Être titulaire du diplôme de moniteur J+S Équitation
- Être titulaire d'une licence de dressage
- Avoir suivi au moins 1 module de formation continue (module à option obligatoire)
- S'engager à donner régulièrement des entraînements/des cours
- Pendant la période de formation, un cheval correspondant aux exigences doit être à disposition (L 12 et L 16, sauter des cavalettis, brevet « Monter dans l'espace public »)

Diplôme d'équitation monte classique orientation saut :

- Être titulaire d'un diplôme de moniteur J+S Équitation
- Être titulaire d'une licence de saut
- Avoir suivi au moins 1 module de formation continue (module à option obligatoire)
- S'engager à donner régulièrement des entraînements/des cours
- Pendant la période de formation, un cheval correspondant aux exigences doit être à disposition (parcours sur 110 cm, sauter des cavalettis, dressage FB 07, cross B1)

Diplôme d'équitation western :

- Être titulaire d'un diplôme de moniteur J+S Équitation
- Avoir suivi au moins 1 module de formation continue western (module à option obligatoire)
- Être titulaire du brevet « Monte western dans le terrain »
- Prouver son expérience en compétition en ayant participé à au moins 2 concours SWRA-D, SWRA-B ou SWRA-A au cours d'une saison
- Être membre actif de la SWRA
- S'engager à donner régulièrement des entraînements/des cours
- Pendant la période de formation, un cheval correspondant aux exigences doit être à disposition (disciplines Western Horsemanship, Trail, Ranch Riding au niveau LK 3)

Diplôme « Chevaux d'allure » :

En suivant le cours de moniteur J+S Équitation et au moins un module de perfectionnement Chevaux d'allure (module à option obligatoire), les titulaires du diplôme d'entraîneur B de l'IPV CH peuvent obtenir le diplôme de moniteur J+S B/Entraîneur de société et accéder ainsi à la formation supérieure d'entraîneur.

Le titre de moniteur J+S B/Entraîneur de société correspond au diplôme d'entraîneur B de l'IPV CH.

6 Contenus de la formation et compétences

Les compétences suivantes sont acquises durant la formation de moniteur J+S Équitation et approfondies durant la formation de moniteur J+S B/Entraîneur de société. Les compétences spécifiques devant être acquises par les moniteurs J+S B/Entraîneurs de société sont citées dans les conditions minimales.

S'engager en tant que moniteur/monitrice J+S Équitation :
Connaître et comprendre les connaissances de base J+S et la conception de la formation J+S et les transmettre
Connaître, comprendre et appliquer l'éthique, les droits et les devoirs
Développer l'attitude, élargir les connaissances, acquérir et appliquer le savoir-faire
Annoncer et décompter les cours J+S
Planifier et organiser des cours et de camps
Assurer une formation et un enseignement qualitatifs des attestations et des diplômes de Swiss Equestrian
Endosser et appliquer sa fonction de modèle
Connaître, former et proposer des brevets
Comprendre l'équitation :
FTEM : connaître et comprendre le système sportif suisse
Montrer un comportement exemplaire avec le cheval, guider et effectuer la présentation au trot
Connaître, appliquer et enseigner l'attestation de travail au sol
Effectuer de manière ciblée un travail à la longe et des leçons de longe d'assiette
Équitation : élargir son savoir-faire (La base de référence est le programme J+S Équitation.)
Assimiler et appliquer les formes caractéristiques et les formes d'entraînement
Connaître et intégrer les formes fondamentales de mouvements et de jeux
Assimiler les divers brevets et documents
Élaborer et mettre en œuvre les degrés de formation et la formation pour l'obtention des badges
Appliquer et transmettre les connaissances et le savoir-faire relatifs à la discipline

Comprendre et appliquer l'évaluation des chevaux
Enseigner l'équitation :
Déterminer la structure de l'enseignement
Formuler et appliquer les objectifs d'apprentissage et les contrôles de ces objectifs
Respecter la structure
Connaître, mettre en œuvre et appliquer la sécurité, les ordres, l'emplacement et les corrections
Enseignement des enfants – Enseignement des jeunes : connaître les différences et enseigner de manière variée
Planifier, mettre en œuvre et analyser l'enseignement
L'enseignement de l'assiette : développer le regard, connaître et appliquer les corrections

7 Examen des compétences

7.1 Qualification de moniteur J+S Équitation

Pour la qualification de moniteur J+S Équitation, le contenu de l'enseignement du cours de moniteur J+S Équitation est contraignant. L'attestation de compétences comprend la présentation au trot, le travail au sol, longer, la longe assise, l'enseignement, un programme d'équitation avec cession à la jambe, tour sur les épaules, demi-tour sur les hanches, reculer et saut de cavalettis en plus des connaissances J+S et des connaissances spécialisées en sport équestre selon les critères de qualité exigés du moniteur J+S Équitation ainsi que des compétences sociales et de l'engagement.

7.2 Qualification de moniteur J+S B Équitation/Entraîneur de Swiss Equestrian

Pour la qualification de moniteur J+S B Équitation / Entraîneur de société, le contenu de l'enseignement est contraignant. L'attestation de compétences requiert des connaissances et un savoir-faire approfondis dans la discipline choisie, conformément aux critères de qualité exigés du moniteur J+S B / Entraîneur de société, ainsi que des compétences sociales et de l'engagement.

8 Répétition des examens des compétences

L'expérience et les examens des compétences selon les exigences définies dans les critères de qualité comptent pour la réussite. L'examen des compétences théoriques peut être répété dans un délai de 3 semaines. La date pour la répétition des examens pratiques ainsi que les éventuelles participations aux cours obligatoires sont convenues avec l'équipe d'experts.

9 Reconnaissance / Diplôme

Lorsque le participant/la participante a réussi son cours de moniteur J+S Équitation, il/elle obtient la reconnaissance de moniteur J+S Équitation qui lui permet de publier ses offres sous J+S et de les décompter. De plus, en suivant la formation en ligne et moyennant une participation en tant qu'assistant-e annoncée au préalable, il/elle est habilité-e par Swiss Equestrian à proposer et à organiser les formations pour l'attestation et le diplôme.

Lorsque les participant-e-s ont terminé avec succès leur formation continue de moniteur J+S B, ils/elles obtiennent le diplôme d' « entraîneur de société Swiss Equestrian ».

10 Formation continue

Les dispositions relatives à la formation continue de J+S sont en principe applicables. Pour obtenir la reconnaissance avec le statut « valable », il faut suivre un module J+S au moins tous les deux ans. Il existe diverses possibilités également interdisciplinaires. Pour la formation continue dans le sport équestre, les modules suivants sont proposés :

Dressage	2 jours	avec un cheval
Saut / Construction de parcours	2 jours	avec un cheval
Cross	2 jours	avec un cheval
Travail au sol	2 jours	avec un cheval
Longer	1-2 jours	avec un cheval
Western	1-2 jours	avec un cheval
Chevaux d'allure	1-2 jours	avec un cheval
Modules formation continue (div. thèmes)	1-2 jours	avec ou sans cheval*
Ethique/Ethologie/Ethnologie	1 jour	sans cheval

* Veuillez consulter les propositions : selon le thème du module de formation continue, des cours avec ou sans cheval peuvent être proposés.

11 Conditions d'admission au cours d'introduction (CI) pour les professionnels du cheval titulaires d'un CFC et pour les personnes en reconversion professionnelle

CI = formation de base de moniteur J+S en 4 jours au lieu de 12. Ce cours d'introduction s'adresse aux personnes suivantes :

- Les professionnels du cheval ayant réussi leur apprentissage de professionnel du cheval CFC monte classique, monte western, monte de chevaux d'allure, soins aux chevaux, soins et services
- Les spécialistes de la filière équine
- Les expert-e-s de la filière équine
- Les entraîneurs western B SWRA
- Les entraîneurs de chevaux islandais A/B/C IPV CH
- Les entraîneurs avec un diplôme d'entraîneur étranger équivalent
- Les entraîneurs/moniteurs avec une formation préalable équivalente*

Exigences minimales comme ci-dessus :

- Âge minimal 17 ans
- Certificat de secouriste
- Être titulaire d'au moins un des brevets d'équitation de Swiss Equestrian
- S'engager à donner régulièrement des entraînements/des cours
- Pendant la période de formation, un cheval correspondant aux exigences doit être à disposition.

*Les personnes qui souhaitent suivre la formation raccourcie de 4 jours **en tant qu'entraîneur/moniteur avec une formation préalable équivalente*** - soit les personnes en reconversion professionnelle – doivent remplir les conditions suivantes :

- Âge minimal 40 ans
- Performances sportives réalisées :

Dressage	8 classements dans des épreuves cat. M
Saut	8 classements dans des épreuves à partir du niveau 130 cm
CC	5 classements dans des épreuves à partir du niveau 2*

Western	8 classements dans des épreuves SWRA LK2
Chevaux d'allure	8 classements correspondant à 5,5 Sport B ou insigne d'équitation III

- Formation supérieure dans la filière équine élargie (études de vétérinaire, formation de constructeur de parcours, sciences équines, etc.)
- Actif depuis plus de 5 ans dans la formation de cavaliers
- Avoir été membre du cadre élite durant au moins 2 ans

Parmi ces points, deux aux moins doivent être remplis de manière cumulative. Si l'un de ces deux points ne comprend pas les performances sportives réalisées, il faut pouvoir présenter au moins une licence (pas de brevet) de dressage ou de saut en plus des deux points remplis.

*La candidature pour le CI avec une formation préalable équivalente (personnes en reconversion) nécessite la preuve des points exigés plus haut accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae (formation/profession/sport). Ces documents doivent être envoyés au plus tard deux mois avant le début du cours à la responsable de la formation J+S : Magdalena Schnyder m.schnyder@swiss-equestrian.ch

Les dossiers de candidature (justificatif, CV et lettre de motivation) sont examinés par le secrétariat SE qui communique la décision d'admission. Après la réussite du CI, des classifications supérieures peuvent être attribuées en fonction de la formation préalable. Pour les personnes en reconversion sans formation dans l'enseignement, un cours préalable, frais supplémentaires inclus, peut être exigé.

12 Passerelles J+S Moniteur Équitation – J+S Moniteur Voltige

Les personnes qui ont déjà suivi le cours de moniteur J+S Voltige ont la possibilité de suivre le CI de 4 jours en remplissant les conditions de base requises. De même, un moniteur J+S Équitation qui remplit les conditions de base requises pour les moniteurs de voltige peut obtenir le titre de moniteur J+S Voltige en suivant les 4 derniers jours de la formation de moniteur de voltige.

13 Exclusion de la responsabilité / Droit d'image

L'assurance est l'affaire des participant-e-s. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dommages causés aux personnes, aux animaux et au matériel lors des formations et des formations continues.

Pendant la formation, les prestataires de cours peuvent prendre des photos et des vidéos. Seules des images des moments appropriés peuvent être utilisés.

14 Désinscription de cours

En cas de désinscription à un cours déjà inscrit, une participation aux frais est perçue en fonction du type de cours.

Cours ou modules de la formation de base pour moniteur-trice J+S Équitation :
Participation aux frais : CHF 200.–

Cours ou modules de formation continue :

Participation aux frais : de CHF 50.– à CHF 100.–, selon le coût du module.

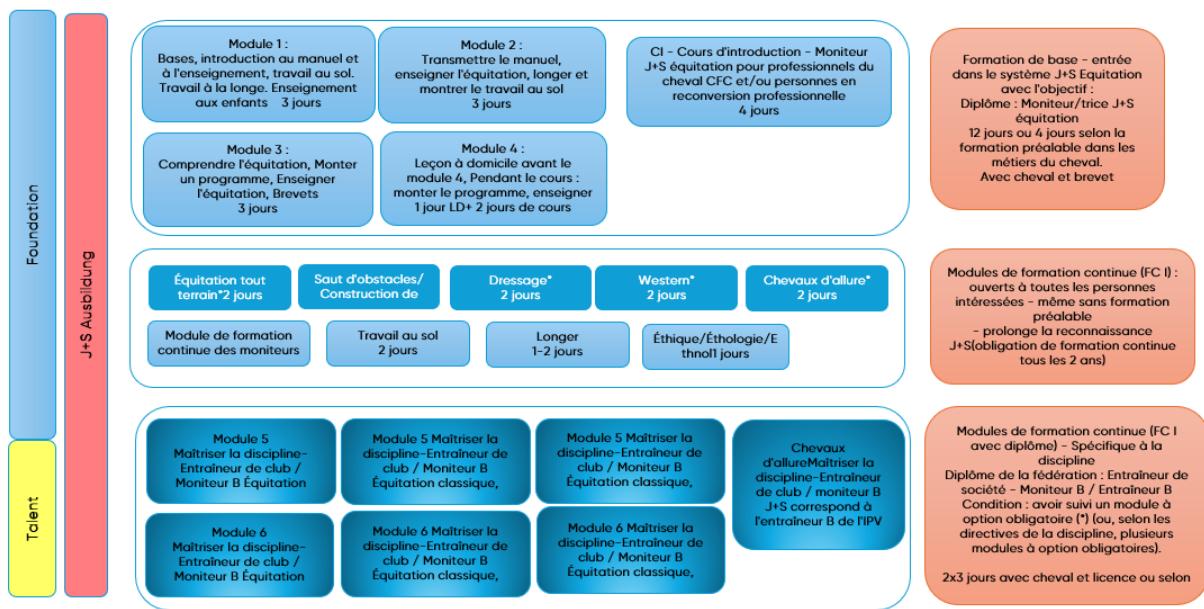
15 Validité

La présente directive a été approuvée par la COFB le 15 janvier 2025 et elle remplace toutes les dispositions antérieures.

16 Annexe: Aperçu J+S / Formation des entraîneurs Swiss Equestrian

Formations de base J+S Equitation

Aperçu de la formation de base de moniteur J+S équitation, des modules de perfectionnement et de l'entraîneur de société.



10.1.25

Une vue d'ensemble sur la formation complète des entraîneurs figure sous swiss-equestrian.ch/fr/campus/coaches-fr